

08 SEP. 2004

Gilbert VIVIER

*Expert Comptable
Commissaire aux Comptes de sociétés
Inscrit dans le ressort de la cour
d'appel d'AIX-EN-PROVENCE
Licencié en droit*

5356

9431038

*Résidence Villa Galli
Rue André Tassy
83110 SANARY SUR MER*

Tél : 04.94.74.30.09 / Fax : 04.94.88.12.87

S.A. « INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION »

Société anonyme au capital de 38 112,25 Euros

*Siège social : 9, Les Mas de la Solitude
Avenue Général Brosset
83220 - LE PRADET*

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SA I.M.G. EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
(article L. 225-244 du Code de Commerce)**

Gilbert VIVIER

*Expert Comptable
Commissaire aux Comptes de sociétés
Inscrit dans le ressort de la cour
d'appel d'AIX-EN-PROVENCE
Licencié en droit*

S.A. « INFORMATIQUE MANAGEMENT GESTION »

Société anonyme au capital de 38 112,25 Euros

Siège social : 9, Les Mas de la Solitude

Avenue Général Brosset

83220 - LE PRADET

** * * * **

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SA I.M.G. EN

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

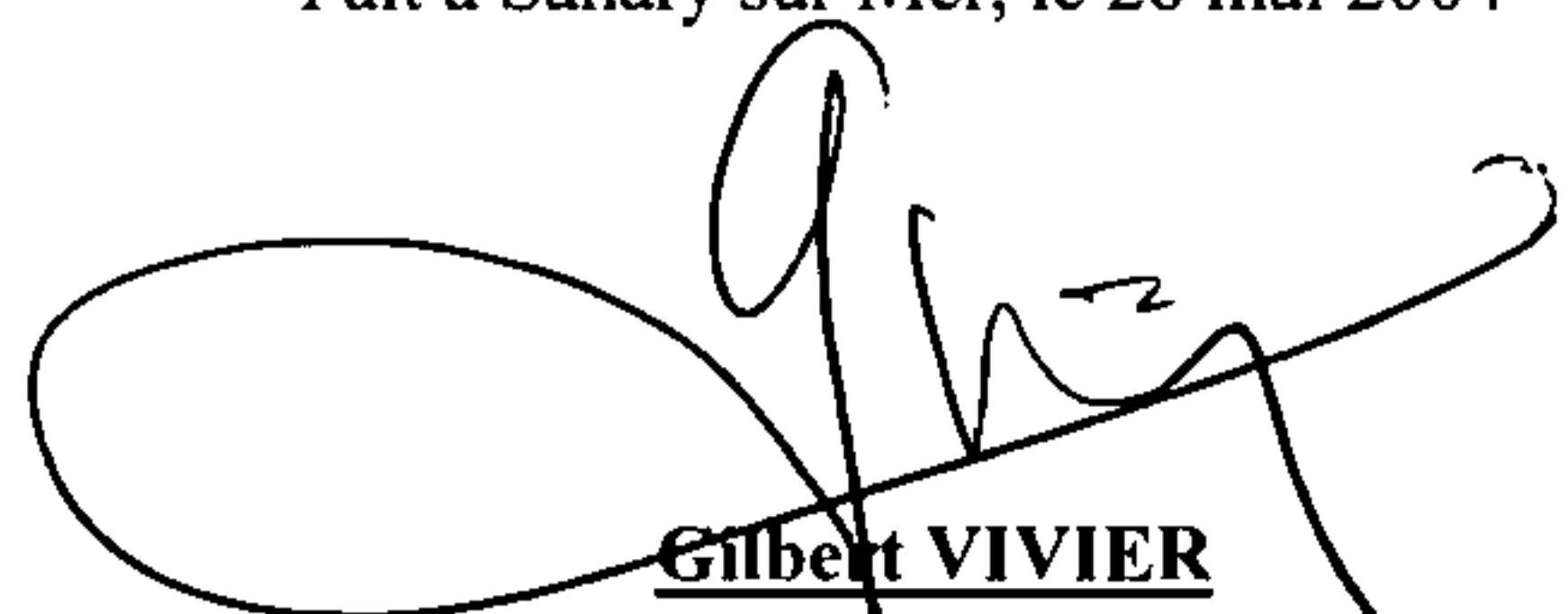
(article L. 225-244 du Code de Commerce)

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article L. 225-244 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres sera au moins égal au montant du capital social.

Fait à Sanary sur Mer, le 28 mai 2004


Gilbert VIVIER
Commissaire aux Comptes